

## MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE POUR LA DÉTECTION DE LA RÉSISTANCE DES MAUVAISES HERBES AUX HERBICIDES

Voici les critères à respecter pour la collecte des échantillons :

1. Les échantillons doivent être constitués d'au moins 1000 graines matures de la mauvaise herbe à évaluer. Les graines sont matures lorsqu'elles sont dures. Dans le cas de la petite herbe à poux, les graines sont considérées matures lorsqu'elles sont brunâtres à noirâtres et tombent facilement du plant.
2. Récolter des graines sur plusieurs plants (min. 40) qui ont survécu au traitement herbicide dans la zone infestée afin d'obtenir un échantillon représentatif de la zone. Ne pas récolter de graines sur des plants situés dans des zones non traitées.
3. Une quantité similaire de graines doit être récoltée pour chacun des plants échantillonnés.
4. Ramasser l'équivalent en graines d'un contenant de 500 ml. Placer les graines dans un sac ou une enveloppe de papier. Bien identifier les échantillons en y inscrivant le nom du producteur, le numéro de champ, la date de l'échantillonnage, le nom du conseiller et le nom de la mauvaise herbe.
5. Enlever grossièrement les impuretés, débris végétaux, insectes ou autres, tout corps qui pourrait nuire à la bonne conservation de l'échantillon.
6. Avant l'envoi des échantillons au CÉROM, les conserver dans un endroit sec, à température ambiante. Au besoin, étaler les graines sur un grand plateau afin de les faire sécher et d'éviter la formation d'humidité.
7. Conserver un registre ou un plan de la zone infestée.
8. Utiliser un service de livraison rapide. Ne pas faire l'envoi le vendredi afin d'éviter que l'échantillon ne traîne dans la poste pendant quelque jours et dépérisse.

Les échantillons doivent être envoyés au Centre de recherche sur les grains (CÉROM) :

CÉROM

À l'attention de Mme Rosanne Alexandre

740, chemin Trudeau

St-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 0E2

Pour la saison 2016, les analyses seront réalisées gratuitement grâce à une collaboration entre le CÉROM, le MAPAQ, les Producteurs de grains du Québec et les Producteurs de semences du Québec.

Il est très important de remplir les documents ci-joints suivants :

- Demande de détection de la résistance aux herbicides
- Historique du champ infesté

## DEMANDE DE DÉTECTION DE LA RÉSISTANCE AUX HERBICIDES

Date de l'échantillonnage : \_\_\_\_\_ Date de la demande : \_\_\_\_\_

### Coordonnées du conseiller

Nom : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique (courriel) : \_\_\_\_\_

### Coordonnées du producteur

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique (courriel) : \_\_\_\_\_

Nom de la mauvaise herbe : \_\_\_\_\_

No. du champ de La Financière agricole ou autre : \_\_\_\_\_

Superficie du champ (ha) : \_\_\_\_\_

Localisation du site infesté (inscrire l'adresse complète la plus près, route et municipalité minimalement) : \_\_\_\_\_

Coordonnées GPS du champ (si disponible) : \_\_\_\_\_

Herbicide à tester : \_\_\_\_\_

Distribution de l'infestation (ex. : aléatoire, plage, en rangée, bords de champs, entrée de champ, etc.) : \_\_\_\_\_

## HISTORIQUE DU CHAMP INFESTÉ

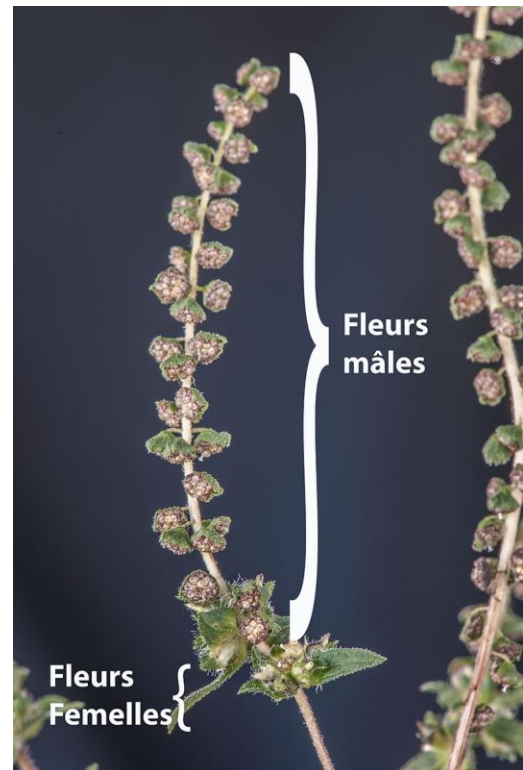
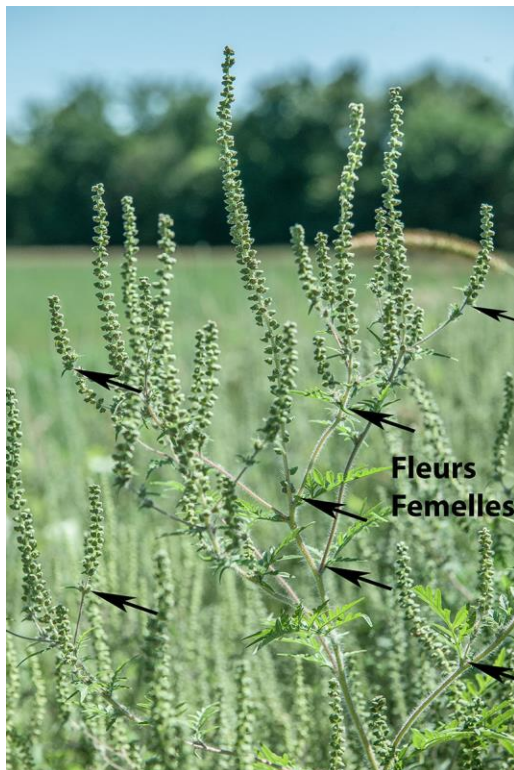
Historique des cultures	Herbicides utilisés	Infestation
Culture en place (2016) :	Traitement appliqué et dose (2016) :	Aviez-vous une bonne répression des mauvaises herbes auparavant avec ce traitement?
Superficie infestée (ha) :	Date d'arrosage :	Oui <input type="checkbox"/>
		Non <input type="checkbox"/>
Type de sol :	Stade des mauvaises herbes (ex. : nombre de feuilles, hauteur, pourcentage de recouvrement) :	Quelques fois <input type="checkbox"/>
		Précisez :
Système cultural :	Conditions du sol :	Observez-vous des dommages sur les mauvaises herbes?
Travail conventionnel <input type="checkbox"/>	Humide <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>
Travail minimal <input type="checkbox"/>	Normal <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Semis direct <input type="checkbox"/>	Sec <input type="checkbox"/>	Partiellement <input type="checkbox"/>
<b>Précédents culturaux</b>	<b>Traitements utilisés</b>	Précisez :
		Y a-t-il d'autres espèces non contrôlées dans le champ?
Année dernière (2015) :	Année dernière (2015) :	Oui <input type="checkbox"/>
		Non <input type="checkbox"/>
		Si oui, quelles espèces?
2 ans (2014) :	2 ans (2014) :	
		Autres informations (ex. : pluie abondante, plantes stressées, qualité de l'arrosage, etc.) :
3 ans (2013) :	3 ans (2013) :	
4 ans (2012) :	4 ans (2012) :	

## SPÉCIFICATIONS POUR LA PETITE HERBE À POUX

La petite herbe à poux est une plante **monoïque**, c'est-à-dire qui a **des fleurs femelles et des fleurs mâles distinctes sur le même individu**. Les fleurs mâles (qui produisent le pollen) sont regroupées en capitules et sont disposées en grappes au bout de la tige et des rameaux. Les fleurs femelles (où se forment les graines), moins nombreuses et plus discrètes, sont situées à l'aisselle des feuilles. Les graines ont atteint leur maturité lorsqu'elles sont noires et dures.

### Conseils pour l'échantillonnage de la petite herbe à poux

- Apporter un sécateur et un bac en plastique à haut rebord.
- Couper le ou les plants au niveau de leur base et regrouper les en un bouquet.
- Frapper fermement les plants de petite herbe à poux sur le rebord du bac (les graines qui tombent sont matures).
- N'oubliez pas qu'un volume de 500 ml de graines est requis. Ajuster le volume de l'échantillon selon la proportion de résidus amassés.
- Enlever grossièrement les impuretés, débris végétaux, insectes ou autres, tout corps qui pourrait nuire à la bonne conservation de l'échantillon.



Crédit photo : Sam Chauvette, MAPAQ